



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Secrétariat Général

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : [cencordc@gmail.com](mailto:cencordc@gmail.com)

République Démocratique du Congo

## MISE AU POINT DE LA CENCO

*Réaction de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) sur la publication du rapport de la Commission ad hoc de la CENCO sur les cas dits « emblématiques » concernant en particulier Messieurs Moïse KATUMBI et Jean-Claude MUYAMBO*

1. Certains membres de la Majorité présidentielle reprochent aux Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) d'avoir violé la confidentialité de ce rapport : « *Un rapport destiné au Président de la République. Après coup, on divulgue ce rapport. Alors nous disons probablement, l'objectif poursuivi déjà en amont, c'était de rédiger un rapport à publier pour gêner. Nous pensons que ce n'est pas la bonne méthode. Et cette méthode va inutilement accentuer les commentaires négatifs, et sur les Evêques et sur tout le processus qui pourtant a porté des fruits* ». (cf. RFI, le 05-05-2017).
2. C'est grave et inadmissible ! La CENCO rejette catégoriquement ces allégations portées contre elle et met au défi toute personne qui soutiendrait le contraire.
3. L'on se souviendra que la CENCO a été mandatée par les termes de l'Accord politique global et inclusif du Centre Interdiocésain, pour examiner le dossier de certains cas emblématiques et d'en établir rapport. Elle devait remettre ce rapport en séance plénière. Faute de temps, la CENCO a réservé la primeur de ce rapport au Président de la République et l'a remis, à sa demande, en qualité de partie concernée, à Monsieur Moïse KATUMBI.
4. La CENCO regrette la fuite de ce document qui, du reste, n'était pas destiné à la publication. Elle craint que cette fuite du dossier et la polémique qu'elle suscite ne détournent l'attention de l'objectif du rapport, qui est la décripation politique, telle que voulue par l'Accord de la Saint-Sylvestre. Elle ne commentera pas le contenu de ce rapport.
5. La CENCO rappelle qu'en acceptant d'examiner ces cas emblématiques susmentionnés, elle entendait apporter sa contribution au rapprochement entre les Acteurs politiques, à l'apaisement socio-politique et à la consolidation de démocratie en République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 05 MAI 2017



Abbé Donatien NSHOLE  
Secrétaire Général de la CENCO